

DU MÊME AUTEUR

Les Socialistes et l'armée, PUF, 1983.

La Piscine; Les services secrets français: 1944-1984, Le Seuil, 1985 (en collaboration avec Roger Faligot).

Les Secrets de l'espionnage français: de 1870 à nos jours, J.-C. Lattès, 1993.

Pascal KROP

Le Génocide franco-africain

Faut-il juger
les Mitterrand?

JC Lattès

Où l'on est effaré de constater que
l'Élysée, au mépris de l'embargo des
Nations unies, favorise la vente
de missiles à l'Afrique du Sud

A la fin du mois de janvier 1989, lorsqu'il se fait apporter dans son bureau du palais de l'Élysée la petite chemise cartonnée sur laquelle un conseiller a consciencieusement tracé en lettres noires « Congo-Brazzaville », Jean Fleury, le chef d'état-major particulier de François Mitterrand, ne se doute encore de rien. On lui a seulement parlé d'une vente d'armes à un pays africain, propre à faire grand bruit. Au Château, les plus folles rumeurs courent, mettant encore en cause Jean-Christophe Mitterrand. L'ancien commandant des forces aériennes stratégiques veut maintenant en avoir le cœur net.

Il parcourt lentement les pièces du dossier. La première fiche de renseignements lui apprend qu'au

début de l'automne 1988, Matra a été approché par un officier congolais, mandaté par son pays, pour acquérir le fameux missile sol-air Mistral. Une petite note technique jointe au dossier donne force détails sur les performances du dernier-né de l'industriel français, qui est, si l'on en croit les experts, plus précis encore que le Stinger américain. Tiré à partir d'un trépied, ce missile est conçu pour protéger palais gouvernementaux et bases militaires. C'est un petit chef-d'œuvre de technologie, dont les premiers exemplaires doivent être livrés quelques semaines plus tard à l'armée française. Il est normal que nos voisins nous l'envient et, à l'occasion, nous l'achètent.

Le général Fleury note en marge du dossier que la Belgique a déjà commandé à la France 800 missiles. Un seul pays africain en revanche s'y est pour l'heure intéressé. Le Congo-Brazzaville veut acheter 50 Mistral et 10 trépieds de lancement pour la somme de 53,3 millions de francs.

Le contrat congolais a suivi la filière habituelle et un cours ordinaire. C'est le colonel Emmanuel N'Gouelondelé, directeur général de la sécurité de l'État du Congo, qui a transmis la demande officielle sous en-tête du gouvernement de son pays. Un intermédiaire, Thierry Miallier, bon connaisseur des pays équatoriens d'Afrique du Sud, a pris ensuite contact avec des militaires de Brazzaville.

Peu après, trois responsables de l'ambassade du Congo à Paris se sont rendus au siège de l'industriel français pour régler les derniers détails techniques. Le 17 novembre 1988, à Matignon, la Commission Interministérielle pour l'Étude des Exportations des Matériels de Guerre (CIEMG) a avalisé le contrat. Le 17 décembre, l'ultime autorisation d'exportation a été accordée.

D'où sont venus alors les soupçons ? Jean Fleury saisit une seconde fiche de renseignements qui émane cette fois de la DGSE, les services secrets français. « D'après plusieurs indices concordants, le Président congolais, Denis Sassou Nguesso, n'a pas donné son aval à l'achat des missiles Mistral. Il pourrait s'agir d'une vente d'armes destinée à la réexportation au profit d'un pays figurant sur notre liste rouge. » Sous les lambris, le chef d'état-major particulier reste songeur. Il décroche machinalement l'interministériel pour demander des éclaircissements.

Quelques heures plus tard, la réponse du ministère de la Défense tombe comme un couperet : non, Sassou n'a pas l'intention d'acquérir des missiles français. Il faut limiter les dégâts. A l'hôtel de Brienne, Louis Gallois, le directeur de cabinet du ministre Jean-Pierre Chevènement, est chargé d'arrêter l'opération. Chez Matra, la surprise est totale et on cherche vainement à comprendre. Mais à

Paris, le colonel N'Gouelondelé a malheureusement disparu sans donner d'explication.

Dans les jours qui suivent, les services secrets aboutissent à deux affaires en apparence bien distinctes. Il reste à comprendre de quelle manière l'une camoufle l'autre. La première concerne uniquement le Congo et son mystérieux colonel. Les Français acquièrent rapidement la certitude qu'Emmanuel N'Gouelondelé a tenté une opération de déstabilisation dans son pays. En décembre 1988, il a remis à Sassou un rapport véhément contre Paris, prétendument accusé de préparer un complot. Le chef de l'État congolais a d'abord cru son subordonné.

Ainsi, lors de sa visite à Brazzaville, le 11 janvier 1989, Michel Pecqueur, le patron d'Elf Aquitaine, ne s'est pas expliqué l'extrême froideur des autorités locales. Sassou a cependant mené sa propre enquête et réussi à démasquer N'Gouelondelé, soupçonné depuis longtemps de travailler pour les Bulgares et les Soviétiques. Le 24 janvier 1989, Paul Oba, le nouveau responsable de la sécurité de l'État, fait un voyage éclair dans la capitale française pour relever le traître de ses fonctions et le ramener au pays. Avec lui disparaissent les espoirs français d'une vente de missiles.

Toutefois, les Congolais ont déjà versé une avance de plus de 15 millions de francs à l'industriel.

Un empressement plus qu'inhabituel de la part d'un pays africain... C'est la deuxième affaire. Mais est-ce bien eux qui ont payé ? Les investigations du général Mermet, patron de la DGSE, aboutissent à la conclusion que l'acompte a été payé par l'Afrique du Sud, celle de l'apartheid, avec la Kredit Bank du Luxembourg comme intermédiaire.

Le 8 mars 1989, sur la foi d'une fuite commerciale organisée au plus haut niveau, je publie dans *L'Événement du Jeudi* un article intitulé : « Des missiles bien embarrassants pour l'Élysée ». D'une manière fort inhabituelle, le « Château » réagit avec célérité. Le communiqué est dilatoire. « Ayant été alerté le 23 janvier 1989 par Jean-Christophe Mitterrand, conseiller à l'Élysée pour les affaires africaines, sur les conditions dans lesquelles avait été signé un contrat pour la fourniture de Mistral à la République populaire du Congo, le président de la République a aussitôt demandé au général Fleury, chef d'état-major particulier, de s'informer sur les conditions dans lesquelles ce contrat avait été conclu. Au vu des éléments recueillis par le général Fleury, le président Mitterrand a écrit le 28 janvier au Premier ministre pour qu'une enquête approfondie soit diligentée par le ministre de la Défense, Jean-Pierre Chevènement. »

Que signifient ces circonvolutions ? Le lendemain de la parution du journal, je me rends au

11, Quai-Branly – l'annexe de l'Élysée dans le 7^e arrondissement de Paris – pour tenter, avec François de Groussouvre, vieux compagnon et ami déçu de François Mitterrand, d'y voir plus clair. Homme d'honneur, le conseiller n'y va pas par quatre chemins : « Cette affaire est la plus grave pour le Président. Il est bien évident que c'est la "cellule africaine" de l'Élysée, dirigée par son fils, qui a fait pression pour que le CIEMG donne son accord. En fait, c'est moi qui ai donné l'alerte. Mais avant que votre article ne soit publié, personne n'a voulu m'écouter. Tout cela est malsain. Il ne faudrait pas que certains connaissent ici le sort du prince de Broglie¹. » Reconnaissons, afin de mieux apprécier le témoignage, que « Papamadit » était la bête noire de Groussouvre.

Arrêté quelques jours plus tard à Tignes et placé deux mois et demi en détention préventive, Thierry Miallier, l'intermédiaire, va servir de « bouc émissaire ». Le juge, Marie-Paule Marachini, le harcèle. Elle veut la vérité. Désorienté, Thierry Miallier vient plusieurs fois me voir au journal pour me demander, en tant que journaliste, d'intervenir. « Ma patience est à bout. Si le juge continue à me traiter ainsi, je dis tout. Tant pis pour les conséquences. » Mais que puis-je sinon écouter patiemment mon interlocuteur ? En désespoir de cause, Miallier se rend boulevard Mortier, au siège des services secrets. Il va faire une incroyable déposition.

Dans leur livre de référence, *Ces Messieurs Afrique*², les journalistes Stephen Smith et Antoine Glaser ont obtenu cette confession. Elle est édifiante à plus d'un titre. « J'ai rédigé un historique complet de cette affaire, dit Miallier, avec tous les noms, les sommes et les dates, qui est destiné à bien démontrer les mécanismes de cette opération avec ses implications notamment politiques et diplomatiques. Je me demande si je dois remettre ce document à la justice mais dans ce cas, l'affaire ne pourra que rebondir avec les conséquences médiatiques faciles à imaginer. Je signale en outre que le juge a déjà constaté que l'Office Français d'Exportation de Matériel Aéronautique (OFEMA) a reçu une trentaine de versements à partir du compte luxembourgeois. » En clair, Paris, en violation de l'embargo des Nations unies, a livré au moins à trente reprises, des armes à l'Afrique du Sud.

Le rapport des services secrets, de son côté, ajoute : « Miallier a déclaré qu'une partie des commissions qu'il a reçues a été versée à un parti politique français. La transaction a été filmée par des représentants de l'ambassade d'Afrique du Sud à Paris ; la bande se trouve en lieu sûr mais elle serait produite en cas de procès. Jusqu'à maintenant, Miallier affirme s'être tu, se dispensant de toute déclaration à la presse en raison des intérêts et des personnes mises en jeu, mais dans le cas où il serait amené à

comparaître, il entend citer comme témoin le conseiller du président de la République pour les affaires africaines et malgaches.» Il s'agit, bien entendu, de Jean-Christophe Mitterrand.

La menace de Miallier prise au sérieux, l'affaire sera discrètement enterrée, les poursuites tournant court. « Le communiqué de l'Élysée, concluent Stephen Smith et Antoine Glaser, n'était qu'un "parapluie" rapidement ouvert sur la tête de Jean-Christophe Mitterrand. Comme ce dernier le reconnaîtra lui-même : "l'affaire Mistral", sans doute la plus explosive pour lui et... pour son père, a "failli lui péter à la figure"³. »

Le chef de l'État avait-il été exactement informé par son fils de ce trafic vers l'Afrique du Sud? Jean-Christophe n'était-il pas après tout seul maître à bord pour les « affaires africaines et malgaches »?

Interrogé à ce sujet le 14 juillet 1990 par Patrick Poivre d'Arvor sur TF1, François Mitterrand répond : « Il n'y a pas de monsieur Afrique à l'Élysée. Il y a trois personnes qui s'occupent de l'Afrique. Monsieur Afrique, c'est le ministre de la Coopération, à la limite le Premier ministre et, de temps en temps, quand il s'agit de grandes décisions, moi. Il n'y a pas d'autre monsieur Afrique. »

Autrement dit, François Mitterrand, pour protéger son fils, s'affirme unique comptable des orienta-

tions vitales concernant le continent noir. Sa responsabilité – nous allons le démontrer – n'en est que plus lourde. Il faut, cependant, remarquer que le Président possède trop de finesse politicienne pour n'avoir pas, dès ce moment, commencé le ménage familial. A La Baule, Jean-Christophe sera relégué à arpenter les couloirs. Toutefois, un nouveau faux pas se révélera nécessaire, en 1992, pour annoncer son remplacement officiel. Voilà qui est laisser du temps au temps...

1. Entretien avec l'auteur. Ancien secrétaire d'État, le prince Jean de Broglie avait été assassiné le 24 décembre 1976, rue des Dardanelles, à Paris, dans le 17^e arrondissement.

2. et 3. Calmann-Lévy, 1992.